A Saint-Brieuc le 12 juin 2025

Mesdames de l'inspection des services Judiciaires chargées de la Mission d'appui relatives aux Etats Généraux de l'Insertion Probation,

Les sections locales du **SNEPAP-FSU et de la CGT-IP** de St Brieuc déclinent votre première invitation lancée, en toute hâte, dans le cadre de votre tour de France pénitentiaire car cette mission d'appui est un redit des missions IGJ et précédentes commissions d'enquête et de contrôle parlementaires qui se sont succédées ces 15 dernières années.

Les réponses à vos interrogations sont déjà, pour la plupart, inscrites aux différents rapports rendus par vos services, par la Cour des Comptes, le Sénat et l'Assemblée Nationale, ainsi que dans les préconisations de la conférence de consensus relative à la prévention de la récidive tenue en 2013.

Votre temps, comme le nôtre, est précieux et la durée prévue pour nos échanges ne permet pas de répondre clairement aux questions posées, sans les vider de leur substrat.

Vos questions ont d'ailleurs fait réagir les terrains tant elles témoignent d'une méconnaissance, voire d'un mépris, des missions du SPIP et de son rôle dans le système pénal français.

Pour le **SNEPAP-FSU et la CGT-IP** trop de temps a déjà été perdu malgré l'urgence causée par la surpopulation carcérale chronique et l'avènement de la mass probation !

Pour nous, il est urgent de remettre l'ouvrage sur le métier pour qu'aboutissent enfin des outils et pratiques plus efficaces que la prison pour prévenir la récidive.

Concernant la situation sur le **SPIP des Côtes d'Armor,** la charge de travail demeure élevée.

Nous avons le sentiment d'être maintenu dans l'attente tendue de périodes d'accalmie qui sont toujours éphémères.

Cela se ressent à travers le nombre de dossiers par CPIP (100 personnes suivies par CPIP, nous sommes loin des effectifs de référence), à travers l'ampleur des tâches des personnels administratif, à travers le sureffectif des agents de surveillance électronique (220 DDSE pour 2 agents et ce depuis le mois d'octobre 2024).

Nous ne pouvons que déplorer la précarité de l'assistante de service social dont le contrat est renouvelé chaque année depuis 5 ans sans perspective rassurante, l'absence de psychologue sur le service.

Bien que les équipes demeurent dynamiques et volontaires, notamment sur les programmes collectifs, sur les groupes de travail, sur les tutorats de stagiaires extérieurs ou encore sur les différentes thématiques, cette lente usure vient grignoter l'énergie de chacun et peut parfois faire renoncer à une démarche innovante, à une formation.

En somme, et bien que nous puissions compter sur une hiérarchie disponible et aidante, nous appelons de nos voeux une situation RH plus favorable.

A quand des outils d'évaluation à la Française ?

A quand la généralisation et la labellisation des pratiques RPO1 ?

A quand la peine de probation et la réforme de l'échelle des peines ?

A quand la régulation des surpopulations pénales des milieux ouverts et fermés ?

L'attente n'a que trop duré.